



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des douanes
et droits indirects**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 9 juillet 2024

27,868 kg de cocaïne saisis par les douanes

Le prévenu a été condamné

Le 27 septembre 2023, les agents de la brigade des douanes de Dijon ont contrôlé un fourgon immatriculé en Serbie sur la RCEA au niveau de Montchanin (71210). Le chauffeur du véhicule, titulaire de passeports serbe et suédois, leur a présenté un document de transport pour 4 palettes d'écrans automobiles en provenance du Portugal et à destination d'une usine slovaque. Mais la fouille du chargement a conduit à la découverte de pains de cocaïne (dont la plupart portaient l'effigie d'Al Pacino dans Scarface), dissimulés dans des bacs refermant des écrans de tableau de bord de voiture. C'est ainsi 27,868kg de cocaïne qui avaient été saisis par les douaniers.

Suite à la clôture de l'instruction, le contrevenant a été jugé en audience correctionnelle du Tribunal Judiciaire de Chalon-sur-Saône le 28 juin 2024. Lors de l'audience, la présidente a rappelé que ce transport avait été effectué par l'intéressé sur demande urgente de son patron et ami qui l'a contacté alors qu'il était en vacances au Monténégro et l'a fait venir en avion en Allemagne pour assurer ce voyage aller-retour vers Braga au Portugal, en remplacement d'un chauffeur défaillant. Interrogé par la présidente sur la pertinence d'un voyage aller à vide et ce remplacement en urgence, l'intéressé a déclaré ne pas s'être posé de questions et ne pas avoir procédé à la vérification du chargement. À d'autres questions, il a répondu souhaiter garder le silence par peur des représailles envers lui ou sa famille.

Cette belle saisie de la douane de Dijon s'est conclue par une condamnation du prévenu à 3 ans d'emprisonnement délictuel, une interdiction du territoire français de 10 ans et le paiement d'une amende douanière de 909 377€.

La lutte contre le trafic de stupéfiants est l'une des missions prioritaires de la douane. En 2023, les services douaniers ont ainsi saisi 92,64 tonnes de drogues sur l'ensemble du territoire, dont plus de 4 tonnes par la direction régionale des douanes de Dijon.

Direction régionale des douanes de Dijon

Contact presse : Cindy BARBET

09 70 27 64 03

pae-bourgogne@douane.finances.gouv.fr

12 rue Montmartre
21000 DIJON